



District de Football des Pyrénées-Orientales

ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DES PYRENEES-ORIENTALES MANDATURE 2020/2024

**Assemblée Générale Ordinaire et Elective
Du Vendredi 27/11/2020
SALLE JEANTET VIOLET
BOULEVARD VIOLET 66300 THUIR**

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction du District des Pyrénées-Orientales aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020** à 19h00 à Thuir - Salle Jeantet Violet – Boulevard Violet – 66300 THUIR

L'appel à candidature pour cette élection sera ouvert du **MARDI 29/09/20** au **MERCREDI 28/10/20**, à minuit, cachet de la poste faisant foi (*soit le 30ème jour qui précède la date de l'élection*).

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

[District de Football des Pyrénées-Orientales-BP 51501- 66101 Perpignan Cedex.](mailto:secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr)

Rappels :

- **tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District,**

- **l'élection a lieu au scrutin de liste bloquée.**

N.B. : Nous vous rappelons que les candidats inscrits sur la liste doivent remplir les conditions d'éligibilité à la date du dépôt de candidature prévues par l'article 13.2 des statuts du District de Football des P-O. La décision de la Commission de Contrôle et de Surveillance des Opérations Electorale est rendue en premier et dernier ressort (pas d'appel interne possible). **Pour contester la décision: CNOSF puis TGI.**

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser les formulaires ci-dessous (également téléchargeables sur le site internet du District des P-O).

Boîte postale 51501 – 66101 Perpignan Cedex

Tél : 04.68.54.61.11

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr - <http://pyrenees-orientales.fff.fr>



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DU DISTRICT DES PYRENEES-ORIENTALES

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 27 NOVEMBRE 2020 A THUIR

DECLARATION DE CANDIDATURE DE LISTE

A remplir par la tête de liste et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le **MERCREDI 28/10/20** à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature (soit le 30ème jour qui précède la date de l'élection). **Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election du Comité de Direction ».** Afin d'éviter des envois incomplets, il est important de **transmettre le dossier de candidature en un seul envoi en s'assurant que celui-ci comprend l'ensemble des informations exigées.**

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Le cas échéant, nom de la liste :

- Déclare, en tant que tête de liste, la candidature de la liste ci-jointe à l'élection du Comité de Direction du District des Pyrénées-Orientales,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet :
 - . d' aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - . d' aucune sanction d'inéligibilité à temps, qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances départementales

Fait à le

Signature de la tête de liste :

Par ailleurs, doivent être joints à la présente :

- La liste des membres dûment remplie et signée par chacun d'entre eux,
- Une déclaration de non-condamnation remplie par chacun des membres de la liste (nb - sauf le candidat tête de liste qui fait cette déclaration ci-dessus),
- Une copie de la pièce d'identité de chacun des membres de la liste,
- Tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité.

Boîte postale 51501 – 66101 Perpignan Cedex

Tél : 04.68.54.61.11

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr - <http://pyrenees-orientales.fff.fr>



LISTE DES MEMBRES

La liste doit indiquer lesquels de ses candidats exerceront les fonctions exécutives essentielles (Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier...), étant rappelé que la fonction de Président est réservée au candidat tête de liste.

	<i>Fonction</i>	<i>Nom</i>	<i>prénom</i>	<i>N° de licence FFF</i>	<i>Signature</i>
1.	Président (tête de liste)				
2.	Secrétaire Général				
3.	Trésorier Général				
4.	Arbitre				
5.	Educateur				
6.	Femme				
7.	Médecin				
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					

Rappel : Cette liste doit obligatoirement comporter au moins un arbitre, un éducateur, une femme, un médecin - et loi association 1901 : 1 président, 1 secrétaire et 1 trésorier

Boîte postale 51501 – 66101 Perpignan Cedex

Tél : 04.68.54.61.11

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr - <http://pyrenees-orientales.fff.fr>



**DECLARATION INDIVIDUELLE DE
NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT**

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance :..... Lieu de naissance :.....

Adresse :

• Déclare me porter candidat(e) l'élection du Comité de Direction du District des Pyrénées-Orientales, sur la liste ayant comme tête de liste :

M. / Mme

• Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

▪ d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,

▪ d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances départementales.

Fait à

Le

.....

(signature)

Boîte postale 51501 – 66101 Perpignan Cedex

Tél : 04.68.54.61.11

secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr - <http://pyrenees-orientales.fff.fr>